



## Politique pêche durable & aquaculture responsable

*Pêche et aquaculture fournissent des éléments nutritifs essentiels, soutiennent les moyens de subsistance et contribuent au développement des populations. La demande mondiale croissante pour le poisson et l'alimentation aquatique, l'acidification des océans et la variabilité et changement du climat sont les défis auxquels sont confrontées ces activités. Source : **FAO (Food & Agriculture Organisation)***

Engagé de longue date pour proposer une offre responsable au consommateur-citoyen, Auchan Retail France réaffirme, à travers la publication de cette politique, son engagement en faveur d'une pêche durable et d'une aquaculture responsable, respectant les ressources et les océans.

Auchan Retail France a ainsi pour objectif de développer et de commercialiser une offre plus engagée et porteuse de sens, alignée sur l'**Objectif de Développement Durable n°14 de l'ONU : "Conserver et exploiter de manière durable les océans et les ressources marines"**.

Acteur d'une alimentation de confiance, Auchan favorise la diversité alimentaire en offrant un large choix de produits de la mer dans le respect des réserves, des périodes de reproductions, des juvéniles et de la saisonnalité en sélectionnant au mieux les types de pêcherie, les engins et en étant particulièrement ambitieux pour les Filières Responsables Auchan et pour sa marque de distributeur.

Auchan s'engage à privilégier le choix d'un achat responsable à travers ses Filières Responsables et l'utilisation de labels contrôlés tels que Mister Good Fish, MSC (Marine stewardship council), ASC (Aquaculture stewardship council), France Filière Pêche. Dans cette démarche, Auchan est accompagné par des parties prenantes de référence :



**Mister Good Fish** : Mr. Goodfish est un programme européen qui a pour but de sensibiliser le public et les professionnels à la consommation durable des produits de la mer. En s'appuyant sur le Réseau Océan Mondial, Mr Goodfish contribue à faire prendre conscience du rôle primordial que joue l'océan dans la vie quotidienne, à informer le grand public sur l'état des océans, à expliquer la complexité des problèmes maritimes, à faire connaître les politiques durables et à impliquer les citoyens dans leurs habitudes de consommation en faveur de l'environnement marin.



**GSSI** : L'initiative internationale pour les produits de la mer durables, Global Sustainable Seafood Initiative (GSSI) est un partenariat mondial entre les secteurs public et privé qui oeuvre en faveur de la durabilité des produits de la mer. Cet outil international d'évaluation offre une reconnaissance officielle aux programmes de certification des produits de la mer qui parviennent à mener à bien un processus d'évaluation rigoureux et transparent. Il s'inspire du code de conduite de la FAO pour une pêche responsable, mais aussi des directives de la FAO pour l'étiquetage écologique. L'outil a été élaboré sur la base d'un processus de 3 ans regroupant des ONG environnementales ainsi que des entreprises internationales, des experts indépendants et des organismes gouvernementaux et intergouvernementaux.

Les programmes de certification des produits de la mer sont un moyen de garantir que les méthodes de production (capture sauvage et élevages) respectent un certain nombre de normes et ont un impact réduit sur l'environnement. Les certifications reconnues par GSSI sont les suivantes :

- Iceland Responsible Fisheries
- Marine Stewardship Council (MSC)
- Global Gap
- Aquaculture Stewardship Council (ASC)
- Best Aquaculture Practices
- Certified Responsible Fisheries
- G.U.L.F :Gulf United for Lasting Fisheries
- BIM Ireland's Seafood Development Agency



**France Filière Pêche** : cette association, créée en 2010, rassemble tous les acteurs de la filière en France pour favoriser la commercialisation des produits de la pêche française.

## Méthodes de Pêche

Auchan privilégie une pêche respectueuses des stocks d'espèces et des écosystèmes et proscrit les modes de pêche dites "destructives". Dans ce cadre, les partenaires d'Auchan ne pratiquent plus la pêche électrique.

### Respect de la ressource (saisonnalité, maturité & espèces)

Auchan suit l'ensemble des recommandations sur les différentes zones de pêche afin de limiter la pression sur les stocks et s'engage à limiter ou à supprimer la commercialisation des produits issus des zones sensibles

**En stand poissonnerie**, Auchan s'engage également à respecter les cycles de reproduction en ne proposant par exemple, pas de bar sauvage (*Dicentrarchus labrax*) pêché au filet du 1er décembre au 31 mars. Au cours de cette période, seuls des bars d'élevage et de ligne "Pinsé" sont proposés aux consommateurs.

Auchan renonce aussi à la vente de plusieurs espèces menacées même en cas de pêche accidentelle :

- Requins (hors petites et grandes roussettes, émissoles lisses, émissoles tachetées, émissoles pointillées et aiguillats communs)
- Anguilles
- Saumon de l'Adour

Auchan suivra bien évidemment l'effet de ces décisions sur la reconstitution des ressources.

De plus, à travers son partenariat avec Mister Good Fish, Auchan propose aux consommateurs une liste des poissons à favoriser, en fonction des ressources disponibles, mise à jour tous les trimestres.

Auchan s'engage à vendre à l'étal des soles, des plies, des limandes, des turbots et des barbues à des tailles supérieures à la réglementation afin d'assurer la pérennité de l'espèce.

**Sur le poisson frais**, aucun additif n'est toléré, que ce soit en poisson entier, filets ou pour les découpes de poisson.

## Focus sur le thon à marque Auchan

Auchan ne vend plus de thon Albacore premier prix.

Auchan pêche le thon sur tous les océans. L'objectif est d'atteindre une **traçabilité zone de pêche** inscrite sur chaque boîte d'ici fin 2020.

Aujourd'hui, Auchan privilégie la pêche sur bancs libres (Fad Free) en Albacore, avec l'objectif d'**étendre cet engagement aussi sur le thon Listao**. Il est interdit de pêcher des poissons juvéniles, un poids minimum est inscrit dans les cahiers des charges pour chaque espèce

Les fournisseurs de conserves de thon à Marque Auchan s'engagent **contre la pêche accidentelle des requins et proscrivent les transbordements en mer**. Auchan exige en outre que les usines de transformation soient certifiées BSCI (**Business Social Compliance Initiative**) et que 100% des bateaux soient enregistrés au PVR (**Pro active Vessel Register**).

Auchan est membre actif du groupe TUPA (**Tuna Protection Alliance**) en collaboration avec l'ONG Earthworm, les acteurs de la filière et d'autres distributeurs français sur le thon en conserve. Auchan renforce ainsi son plan de prévention des risques liés au thon en conserve pour ses produits à marque propre. Ce groupe a pour but d'orienter les différents acteurs de la filière vers une pêche et un approvisionnement en thon plus responsables. Pour y parvenir, il propose des outils permettant de connaître au mieux le niveau d'avancement de chacun des acteurs (transparence et traçabilité, volumes d'espèces pêchées, suivi et contrôle des méthodes de pêche utilisées et des zones de pêches concernées).

**Dans son offre poissonnerie**, Auchan propose plusieurs références en Filière Responsable qui garantissent une sélection exigeante validée en comité filières. Auchan détient également une large gamme de produits labellisés et souhaite poursuivre cette ambition.

**Au rayon surgelés**, 45% des poissons cuisinés/panés sont labellisés, avec un objectif de 95% à horizon 2021.

-----

A chaque fois que c'est possible, Auchan donne priorité à la pêche française avec des produits certifiés par des labels comme notamment Pavillon France.

Par ailleurs, Auchan lutte contre la pêche illégale et s'assure qu'aucun navire fournissant l'enseigne ne soit issu de la liste des navires de l'INN (illicite, non déclarée, non réglementée). Auchan s'engage aussi en faveur de conditions de travail sûres et équitables tout au long de la chaîne d'approvisionnement en pratiquant des contrôles réguliers. Tous les fournisseurs sont signataires du code d'éthique commerciale qui les conduit à respecter les normes sociales reconnues au niveau international.

## AQUACULTURE

L'aquaculture permet de limiter l'exploitation de certaines espèces de poissons menacées par la surpêche pour répondre à la demande croissante des consommateurs.

Auchan s'engage à promouvoir les poissons et coquillages issus d'élevages responsables et privilégie les producteurs certifiés pour la qualité de leurs pratiques aquacoles (GLOBAL G.A.P, ASC, label bio et équivalent).

Pour ses Filières Responsables, Auchan a élaboré un socle d'exigences minimum ambitieux sur les sujets ci-après :

- OGM : Absence d'OGM dans l'alimentation des poissons d'élevage et des crustacés
- Utilisation des antibiotiques : pas de traitement antibiotiques pour les crevettes et traitements antibiotiques limités, maîtrisé et contrôlé sur les poissons d'élevage.
- Qualité de l'eau : suivi de la qualité de l'eau (entrante et sortante) des mollusques, crustacés et poissons d'élevage et gestion des eaux rejetées
- Interdiction de l'utilisation des pesticides contre les poux de mer et recommandation d'alternatives.
- Bien être animal : travail sur les facteurs de bien être (densité d'élevage, étourdissement, abattage, transport, mise à jeun ...) des poissons d'élevage

### Alimentation des poissons d'élevage

Auchan soutient la réduction de la pêche minière et est précurseur d'une **alimentation durable** en testant des alternatives comme les algues, les farines d'insectes et les co-produits.

Auchan se mobilise pour le bien-être animal en aquaculture en l'intégrant dans ces politiques et invite ses partenaires à identifier des chemins de progrès sur cet aspect encore méconnu.

### Informations du consommateur

Conscient des attentes fortes des consommateurs sur la pêche durable et l'aquaculture responsable, Auchan communique ses engagements directement sur l'emballage en stand poissonnerie.

Afin d'être plus proche de ses clients, Auchan met à disposition une adresse mail permettant aux experts de l'enseigne de leur répondre directement. [auchan-agit@auchan.fr](mailto:auchan-agit@auchan.fr)

Sur l'étal, l'information disponible mentionne systématiquement si le poisson est pêché ou élevé, son origine, sa zone de pêche, sa sous-zone, l'engin de pêche et les allergènes potentiels.

Le site [auchan-agit.fr](http://auchan-agit.fr) sur lequel est publiée cette politique présente par ailleurs régulièrement, en actualités, les avancées de l'enseigne pour l'ensemble du marché poissonnerie.

**Les politiques responsables de la marque font l'objet d'une mise à jour annuelle.**